Section du Finistère

CDAS du 1er juillet 2022
Déclaration liminaire

Monsieur Le Président,

L'inflation galopante, qui progresse de 5,8 % en un an, soit son niveau le plus élevé depuis 1985, met en difficulté de très nombreux salarié.es, retraité.es, précaires, et jeunes de notre pays.

Face à cela, le gouvernement n'a pas pris les solutions qui s'imposaient, et s'est contenté de mesurettes :

- Chèques énergie.
- Indemnité inflation.
- Aide à la pompe (18 centimes par litre de carburant).
- Augmentation de 0,9 % du SMIC.

Pour les fonctionnaires, l'augmentation de 3,5 % du point d'indice, au 1er juillet 2022, ne couvrira même pas l'inflation sur un an. Les agent.es publics ont perdu plus de 20 % de pouvoir d'achat depuis 10 ans. On est donc bien loin du compte.

Solidaires Finances considère, qu'avec la forte progression de l'inflation, et les très faibles revalorisations de nos traitements, l'Action Sociale est plus encore au cœur des préoccupations des agent.es de l'État, titulaires ou non, actifs ou retraité.es.

Dans ces conditions, plus que jamais, l'Action Sociale apparaît comme l'un des derniers bastions de solidarité et de lien entre les personnels du Ministère des Finances.

Pourtant, le Secrétariat Général ne trouve rien de mieux à faire que de mettre en place une fédération faîtière, laissant présager une destruction programmée de l'Action Sociale.

Cette nouvelle lubie apparaît comme une véritable usine à gaz, dont on ne connaît ni la structure, ni le financement, ni le niveau d'organisation. En revanche, on sait qu'elle a déjà coûté la bagatelle de 30 000 € à la charge du budget de l'Action Sociale pour une expertise juridique confiée au secteur privé. Comme si nous n'avions pas de juristes dans notre Ministère !

Ne mettons pas cela sur le compte d'un acte délibéré, mais parlons plutôt d'un manque de communication interne…

Sur ce terrain-là, le Secrétariat général n'est pas en reste. En effet, le portail unique de l'Action Sociale, accessible depuis internet, est loin de présenter l'attractivité nécessaire pour faire face à la chute de participation à l'ensemble des prestations proposées (ATSCAF, EPAF, colonies de vacances, fréquentation des restaurants administratifs.....).

Évoquons également les sites intranet des délégations départementales d'Action Sociale, qui mériteraient une refonte totale et une meilleure visibilité.

La communication fait aussi défaut concernant la vente des résidences EPAF, pour laquelle **Solidaires Finances** attend toujours la copie des actes de propriété, ainsi que l'évaluation financière des résidences.

De plus, nous pouvons manifestement nous asseoir sur la promesse du Secrétariat Général de revente des résidences à des opérateurs de tourisme social.

Également, qu'en sera-t-il de la promesse de reversement de 50 % du produit des ventes sur le budget de réhabilitation des résidences conservées, d'autant plus que l'inflation va augmenter le coût des travaux ?

Alors que les représentant.e.s du personnel souhaitent échanger sur les missions de l'Action Sociale et les besoins des agentes et des agents, à partir desquels doit être construit le réseau, le Secrétariat Général campe sur une logique inverse : présentation d'un réseau déjà remanié, sans tenir compte des besoins des actifs et des retraité.es.

Pourtant **Solidaires Finances** est prêt à discuter de véritables solutions à mettre en œuvre pour améliorer l'Action Sociale, mieux la faire connaître, mais cela dans le respect de l'article 9 de la loi du 13 juillet 1983, et du décret du 6 janvier 2006, qui prévoient que «les fonctionnaires participent, par l'intermédiaire de leurs délégué.es, à la définition et à la gestion de l'Action Sociale». Ces textes sont bafoués de façon continue depuis déjà trop longtemps et particulièrement depuis 2 ans.

Solidaires Finances rappelle que la délégation du Finistère est passée, en 5 ans, de 7 personnes (déléguée à l'action sociale, 2 assistantes de délégation, 2 assistantes sociales, 2 médecins de prévention) à 2 personnes (la déléguée et une assistante sociale).

Solidaires Finances considère qu'une Action Sociale de qualité et efficace est une Action Sociale qui dispose de véritables moyens humains et financiers permettant de répondre aux besoins des agent.es en terme de logement, de garde d'enfants, de restauration, de loisirs, sans oublier la mise en place d'un véritable plan de dépendance pour nos aîné.es.

Solidaires Finances réaffirme donc son opposition à la réorganisation du réseau de l'Action Sociale, telle que voulue par le Secrétariat Général. La régionalisation du réseau, plus ou moins rampante, n'est pas la solution. Le risque étant que la proximité ne soit plus qu'un nom !

Solidaires Finances exige que la délégation du Finistère dispose de tous les moyens nécessaires au bon exercice des missions, et que le poste d'assistant.e de délégation soit pourvu rapidement.

Aussi, au moment d'étudier le compte rendu d'activité de la délégation, **Solidaires Finances** constate et se félicite que l'activité sociale de notre département ait pu être maintenue malgré le contexte sanitaire et la dégradation des conditions de travail. Notre Organisation Syndicale remercie la déléguée pour le travail accompli afin de proposer aux agent.es une Action Sociale de qualité et de proximité.